

jour une aumône de \$100, donnée par une humble servante, vint inaugurer le trésor de l'œuvre naissante. Le Sacré-Cœur bénit ce touchant exemple de foi : le denier de cette pieuse femme se multiplia au centuple, les dons affluèrent de toutes parts avec une abondance et une régularité qui ne se sont jamais démenties. Jésus protégeait visiblement l'œuvre de zèle entreprise pour la gloire de son saint Nom. On commença sans hésiter les travaux de construction, et, dès l'automne de l'année 1881, les murs atteignirent la hauteur de 15 pieds. L'hiver fut consacré à l'extraction et à la taille de la pierre, qu'un citoyen généreux de Joliette mettait gratuitement à la disposition de l'œuvre. Pendant toute la durée de la saison rigoureuse, de continuelles offrandes vinrent grossir le trésor ; et dès les premiers jours du printemps, les travaux purent être repris et poussés avec la plus grande activité. Le nouveau sanctuaire se dressa bientôt, dans sa masse imposante, comme un monument de foi et comme une promesse de bénédiction ; il a pu être livré au culte le 10 septembre 1882, c'est-à-dire une année à peine après l'émission des premiers billets d'affiliation.

En pénétrant dans ce beau temple, on est saisi d'une religieuse émotion à l'aspect de sa voûte élancée : on y reconnaît avec bonheur l'architecture préférée des âges de foi, ce style gothique si pieux et si élégant, qui symbolise d'une manière si parfaite les élans embrasés de la prière chrétienne. Sans doute il n'y a encore là qu'une squelette, une charpente en partie dénudée ; les arceaux gothiques si sveltes attendent le pinceau du décorateur pour montrer à l'œil charmé le fini et la délicatesse de leurs proportions ; les colonnes sont privées d'entablements et de chapiteaux ; la frise ne déroule pas encore ses guirlandes de feuilles dentelées ; les hautes croisées demandent, pour produire tout leur effet, quelques unes de ces belles verrières qui tamisent avec un éclat si doux les feux du jour, et répandent ces teintes mystérieuses si propices aux pieuses aspirations de l'âme (déjà deux généreux donateurs ont souscrit pour faire placer chacun une verrière en l'honneur du Cœur de Jésus) ; la voûte enfin, dont on n'aperçoit encore que le dessin hardi, semble implorer une décoration en rapport avec la pureté et l'harmonieuse projection de ses ogives.

Mais le Sacré-Cœur a commencé cette construction dont chaque pierre redit bien haut sa gloire, il vaudra et il saura la parfaire, nous en avons pour garant la parole divine communiquée à l'initiatrice de cette admirable dévotion : " *Je bénirai toutes leurs entreprises,*" parole qui s'est jusqu'ici vérifiée à la lettre. Oui, comme par le passé le Sacré-Cœur inspirera aux âmes dévouées, qui ignorent encore ces merveilles, la résolution de participer à une œuvre qui lui est si manifestement agréable. Il recevra avec complaisance la plus minime offrande versée entre les mains des Directeurs du Collège Joliette ; il rendra avec usure les sacrifices faits pour sa glorification et l'extension de son culte, car Dieu ne se laisse pas vaincre en génerosité.

A cette promesse émanée de la bouche même du Sauveur, et qui suffit à elle seule pour déterminer les âmes dévouées et croyantes, vient s'ajouter encore l'approbation formelle de l'Eglise. En vertu d'un rescrit de N. S. P. le pape Grégoire XVI, daté du 10

juillet 1833, les donateurs sont spirituellement affiliés à l'Institut de St-Viateur et à l'archiconfrérie de la Doctrine chrétienne de Rome. Cette affiliation donne droit à de nombreux avantages. On n'en rappellera ici qu'un seul : il suffit de donner une légère aumône pour avoir part à toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Institut, et entre autres à 96 messes dite chaque année et à perpétuité, à l'intention des Bienfaiteurs vivants et décédés. Enfin quelques lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que la chapelle du Collège est enrichie de l'une des plus précieuses faveurs qui puissent sortir des trésors de l'Eglise : elle jouit, depuis l'année 1876, du privilège insigne de l'indulgence de *Saint-Pardon* ou de la *Portioncule*.

Tel est en peu de mots l'historique de cette œuvre qu'il a plu au Sacré-Cœur de bénir. Que les âmes pieuses, qui ont participé à l'œuvre ou qui désirent y participer, s'unissent pour exalter les bienfaits de Jésus et lui adresser leurs actions de grâces.—UN AMI DU SACRÉ-CŒUR.—Novembre 1882.

*Les noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul.*—Il y aura un demi siècle au mois de mai 1883 que Frédéric Ozanam fondait, avec quelques jeunes chrétiens, l'œuvre admirable des conférences de Saint-Vincent de Paul. La petite société est devenue une vaste association qui compte des membres non seulement en toutes les villes de notre France, mais aussi dans les principales cités catholiques de l'Europe et jusque dans les pays les plus reculés, en Amérique, en Afrique, en Asie. Le conseil général de la Société a voulu prévoir de quelle manière il conviendrait de célébrer ce glorieux anniversaire, d'y rendre grâce à Dieu d'un si rapide accroissement et d'y puiser une force nouvelle pour la période qui va commencer. Rien de plus chrétien et de plus touchant que les conseils qu'il donne aux conférences particulières. Il propose de faire célébrer, au mois de mai 1883, des messes afin de rendre grâces à Dieu de la fondation de la Société, afin de prier pour les membres défunts et pour ceux dont le zèle se serait refroidi.

Il demande ensuite qu'une distribution plus abondante soit faite aux familles pauvres visitées par les Conférences, pour qu'elles prennent part à la joie de cet anniversaire, et qu'une réunion plus solennelle soit célébrée à cette occasion. Enfin, il exhorte à fonder dans les conférences particulières des œuvres qui n'y existent pas toujours : des Patronages, des Saintes-Familles, des Bibliothèques, des Catéchismes.

Nous espérons que ces fêtes donneront à l'œuvre si belle des conférences de Saint-Vincent de Paul une vie plus active encore et qu'elles verront s'accroître le nombre déjà si grand des chrétiens qui s'y dévouent à l'apostolat de la charité.—*Journal de Rome*.

*Testament en faveur du Pape.*—Le *Veneto Cattolico* de Venise rapporte qu'un habitant de Vicence, nommé Foggazzaro, a légué sa fortune colossale au Pape. Voici ce qu'il dit dans son testament :

" Désirant laisser toute ma fortune pour être employée à des œuvres charitables, connaissant les tendances " liquidatrices " du gouvernement italien, et ne voulant pas m'exposer au danger de voir mes biens absorbés par l'état, je lègue tout au Pape Léon XIII, qui est le premier et le plus grand bienfaiteur des pauvres et des abandonnés sur la terre. "